

HONORAIRES DE L'AGENCE

ESTIMATIONS GRATUITES

VENTES

Jusqu'à 50 000€			12 % TTC
De 50 001€	à	100 000€	10 % TTC
De 100 001€	à	250 000€	7 % TTC
De 250 001€	à	400 000€	6 % TTC
De 400 001€	à	800 000€	5 % TTC
De 800 001€	à	et au delà	4 % TTC

LOCATIONS VIDES & MEUBLES

A LA CHARGE DU BAILLEUR

Un mois de loyer charges comprises + TVA

A LA CHARGE DU LOCATAIRE

HONORAIRES DE VISITES & REDACTION DU BAIL

zones « très tendues » :	12 € TTC/m ²
zones « tendues » :	10 € TTC/m ²
hors zones « tendues » :	8 € TTC/m ²

HONORAIRES DE REALISATION D'ETAT DES LIEUX

3 € TTC/m²

Conformément aux usages locaux, la rémunération sera à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur selon les indications portées au mandat de vente et/ou au mandat de recherche ou de négociation